



Limite de candidature	19-11-2026
Mise à jour	20-10-2026
Référence	380
Service	SÉCURITE ET PRÉVENTION
Localisation	Lyon 1er
Contrat	Emploi permanent
Expérience	2 à 5 ans
Statut	Fonctionnaire ou sur liste d'aptitude
Fonction	Technicien ou technicienne de santé environnementale
Date d'entrée	08/04/2027
Date de fin	19-11-2026
Rémunération	30 à 35 k€ annuel brut
Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	B - Techniciens territoriaux
Grade	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe

Contexte et définition du poste

Sous l'autorité du responsable du service Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grandes Hauteurs, vous êtes chargé d'instruire sur un secteur géographique donné, les dossiers relatifs à la sécurité incendie et à l'accessibilité des personnes handicapées dans les ERP dans le cadre de demandes d'autorisations de travaux (AT) ou des permis de construire (PC).

- **Contrôle et suivi réglementaire des ERP** : réaliser les visites réglementaires, assurer le suivi des établissements et des avis défavorables, et informer les élus et la hiérarchie sur les enjeux de sécurité et d'accessibilité.
- **Instruction et accompagnement en matière de sécurité et d'accessibilité** : instruire et suivre les dossiers réglementaires, conseiller les acteurs concernés, participer aux commissions de sécurité et d'accessibilité et contribuer aux actions de sensibilisation.
- **Suivi administratif et reporting** : assurer le suivi des commissions et des avis, élaborer les outils de suivi et rédiger les rapports de visite et procès-verbaux.
- **Astreintes** : participer au dispositif d'astreinte d'exploitation du service après formation interne (environ 8 semaines par an).

Profil recherché

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat technologique ou professionnel) ou d'une qualification équivalente. Vous disposez de solides connaissances ou d'un intérêt pour la réglementation des ERP, la sécurité incendie, l'accessibilité et la structure des constructions, ainsi que pour la sécurité civile et les pouvoirs de police du Maire.

Vous maîtrisez ou souhaitez développer des compétences en gestion de projet, animation de réunions, coordination, analyse et rédaction. Vous savez également mobiliser des techniques de négociation et des outils de diagnostic.

Autonome et polyvalent, vous faites preuve de rigueur et d'un bon sens de l'organisation. Vous avez le sens du travail en équipe et faites preuve de réactivité dans la conduite de vos missions.

Informations complémentaires

Conditions de travail :

- En fonction des places disponibles (13 places pour la direction) : participation au groupe d'astreinte de la Direction (GERIS)
- Titulaire du permis B
- Déplacements fréquents sur sites
- Disponibilité pour les urgences
- Horaires : 38h45 hebdomadaires

Rémunération à partir de 30 376 brut annuel pour un technicien au 1^{er} échelon (+ prime de fin d'année à 1836€ brut annuel + prime d'intéressement à 457€ brut annuel , sous conditions de période de présence)

Vos avantages :

- Participation transports en commun ou Velo'v à hauteur de 75%
- Carte tickets restaurant : possibilité jusqu'à 153€ par mois dont 60% pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300 € par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Participation à une complémentaire santé et prévoyance
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2^{ème} parent
- Comité des œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages...des avantages pour toute la famille !